



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL ACADÉMIQUE

Formation Plénière

Séance du lundi 15 juin 2015

Le lundi 15 juin 2015, à 13h45, les membres composant le Conseil Académique de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 4 juin 2015, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier, en Salle des Actes - Site Triolet.

Membres présents avec voix délibératives :

E. BARANES - J. BEGHIN - J. BELLOC - S. BERARD - K. BLAY-GRABARCZYK - I. BORIES-AZEAU - V. BULTEL - T. DANIEL - C. FABRE - F. FAVIER - D. FELBACQ - G. GALUSTIAN - B. GIBERT - J. HAINES - M. HERZLICH - C. LAUER-LEREDDE - R. LE PARC - S. LUMBROSO - A. MARIA - L. MARIN - S. MARY - G. MAURIN - J. MERCIER - A. MIGNOT - A. MULLER - S. NAREJOS - J. PANETIER - C. PERRAUDIN - F. PIERROT - J-P. RESPAUT - C. RETORE - F. RIOU - N. ROUCHE - L. WEIL.

Membres représentés avec voix délibératives :

J. BARBÉ - M. BRETAGNON - A. CHASTELLAN - V. DESBOIS - L. GARCIN - J. LARIONOVA - G. LUTFALLA - C. MAURIZY - K. MEKHNECHE - G. MERCIER - M. PAGES - M. VASSAL - M-C. SORDINO - O. STRAUSS.

Membres absents :

J-M. BENOÎT - C. BOOTH - C. CHENOT-SAMER - A. DAGUERRE-DE-HUREAUX - J. DESPLAN - E. DE SAN JUAN - L. DUVAL - A. FAVRY - A. FICHARD-CARROLL - C. FOURNIER - Y. GUITT-HOCHET - M. HOSSAERT - M. JOAB - E. LAVIGNE - S. MALARD - M. MARTINEZ - C. MAUBERNARD - M. MONDAIN - E. MOULIS - B. NEGRIER - C. PANIAGUA - M. PEETERS - B. PELLET-FRAYSSINOX - C. PERRIN - J-P. PIN - R. PLANTON - J-P. PROST - M-P. QUESSADA - M. SALA - C. THEODORAKI - F. VAROQUAUX - A. VINCENT-FAGOT.

Membres présents avec voix consultatives :

B. FABRE, Vice-Président du Conseil d'Administration.
P. BEAUREGARD, Directeur Général des Services.

Membres invités :

P. SAURET, Directrice de la Direction des Affaires Générales et Institutionnelles.
F. GASSOT, Directrice Adjointe de la Direction des Ressources Humaines.
D. LECARPENTIER, Responsable du Pôle de gestion des personnels enseignants-chercheurs - Site Triolet.
V. ROSAZ, C. FASTREZ, Bureau gestion et suivi des conseils d'établissement.

Membres en exercice : 80

En début de séance : 48 présents et représentés (membres présents : 34, membres représentés : 14).

Les membres présents formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer en application de l'article 14 des statuts de l'Université.

Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Madame Agnès MIGNOT, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces formalités remplies, le Président de l'Université de Montpellier aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.